



Le café

GUI —
— CHET
vert

Transports et livraison

31 janvier 2023



Soutenu
par





Le café





Le café



1.

Mot d'introduction

Alexandra Lamotte

**Cheffe de projet commande
publique durable**

**Commissariat Général au
développement durable**

1. Le Guichet vert



Plan National pour des Achats Durables (PNAD) 2022-2025 :

- Objectif de **100% de considérations environnementales** dans les marchés publics en 2025
- Action n°7 du PNAD : Renforcer l'offre de facilitateurs sur le volet social et **déployer le volet environnemental**

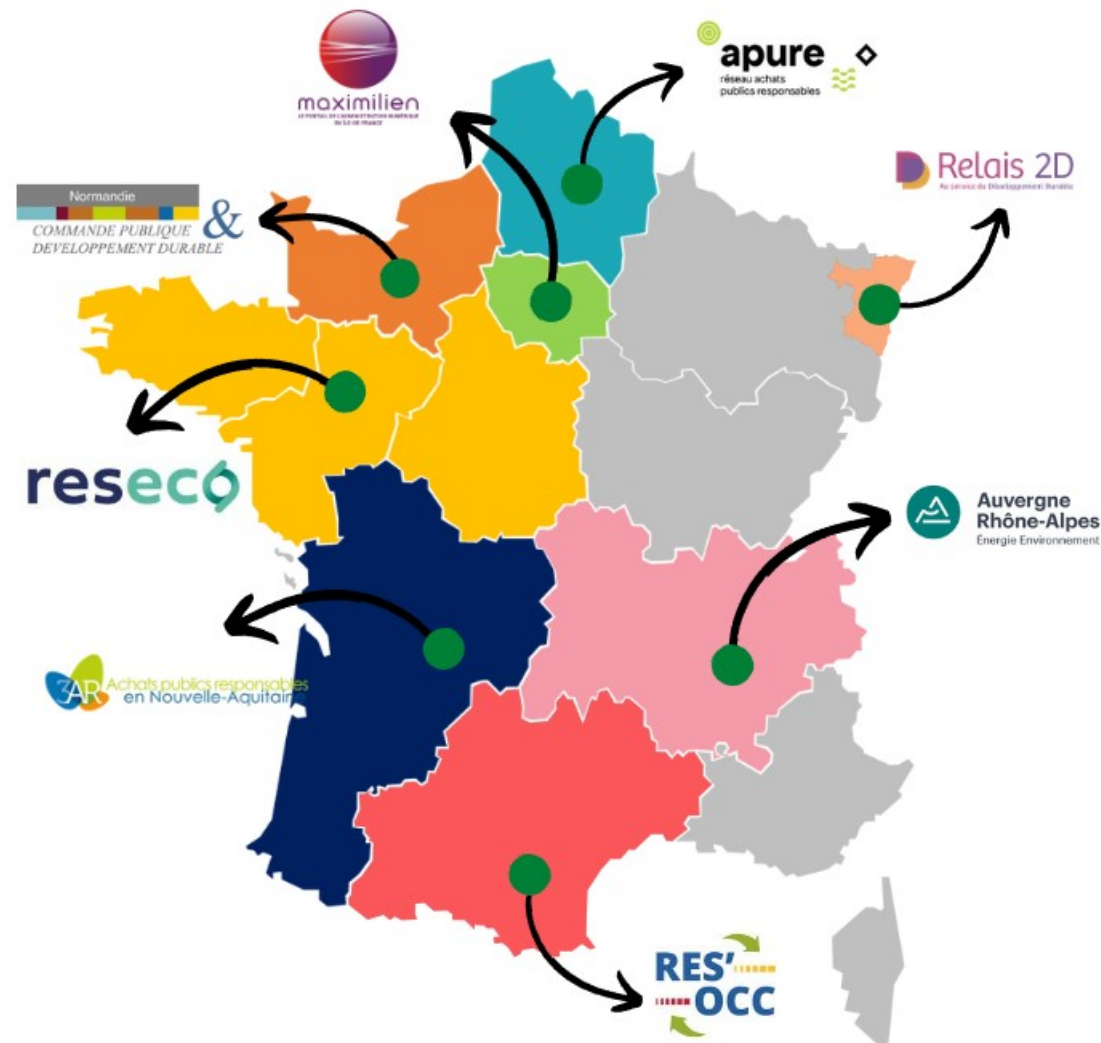
**Inscription dans le
cadre du
PNAD**

1. Le Guichet vert

Un service à l'échelle nationale

Le **Guichet vert** est :

- Un service gratuit de **conseil de premier niveau**
- A destination de toute **structure soumise au code de la commande publique**
- Porté par les réseaux régionaux et soutenu par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires



1. Le Guichet vert



Type de réponses apportées par le Guichet vert :

- Guides ressources, fiches REX, exemples de DCE ;
- Informations sur la réglementation achats durables ;
- Conseils pour le sourcing, etc.

Le Guichet vert **n'est pas** une prestation de conseil juridique ni une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

➤ Cadrage dans la [Charte du Guichet vert](#)

Formulaire de saisie du Guichet vert :

<https://gipmaximilien.limesurvey.net/353211>

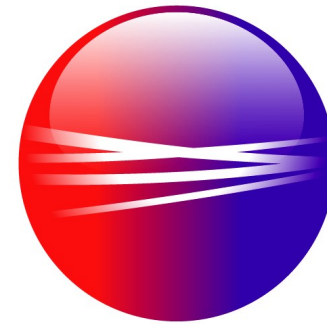
Modalités



Le café



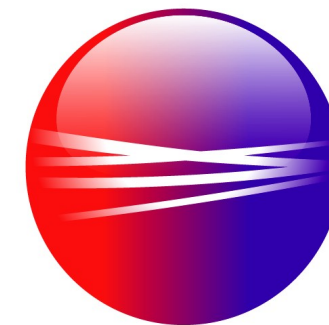
Le GIP Maximilien



maximilien

LE PORTAIL DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

Service public mutualisé d'Administration électronique en Île-de-France



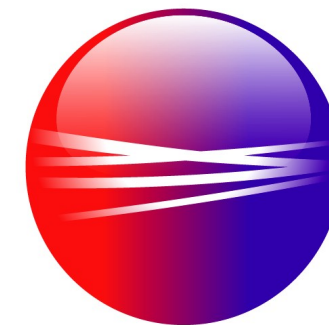
maximilien
LE PORTAIL DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE
EN ÎLE-DE-FRANCE

Répond à 2 grands enjeux :

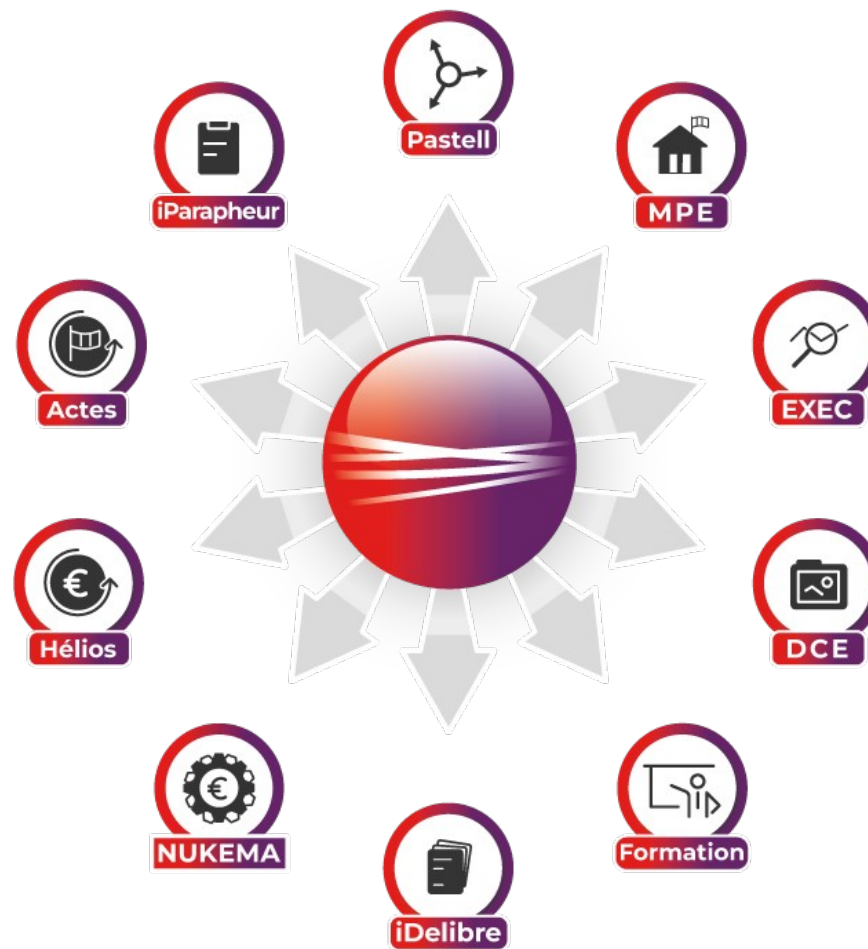
- Développer les usages numériques au sein des services publics locaux et des entreprises dans le but d'impulser l'e-administration par le biais des marchés publics ;
- Rendre les marchés publics plus accessibles aux entreprises et notamment aux TPE/PME en leur proposant des services gratuits.

Aujourd'hui, 375 acheteurs publics adhérents en Île-de-France

Service public mutualisé d'Administration électronique en Île-de-France



maximilien
LE PORTAIL DE L'ADMINISTRATION NUMÉRIQUE
EN ÎLE-DE-FRANCE



maximilien.fr

contact@maximilien.fr

Le GIP
Maximilien

Réseau francilien des achats publics responsables

Le GIP
Maximilien

Mission d'appui au développement des clauses sociales (MACS) depuis 2016:

- Développer les clauses sociales et l'emploi durable par la commande publique
- Mobiliser et coordonner les acteurs sur les aspects sociaux de la commande publique
- [Guichet régional des clauses sociales](#)



Mission achats publics circulaires et environnementaux (MAPCE) depuis 2021

- Programme d'accompagnement visant à créer des outils en adéquation avec les besoins des acheteurs publics
- 4 parcours : BTP, mobilier, équipements électriques et électroniques, habillement et EPI



Mission Plan national des achats durables (PNAD) depuis 2022

- Guichet vert





Le café



Le réseau Apure



Le réseau régional des Hauts-de-France des acheteurs publics responsables



Le programme des achats durables de la région Hauts-de-France est porté par le CERDD et le CD2E dans le cadre du réseau APuRe

Le réseau APuRe : Une dynamique co-pilotée par le CERDD et la Communauté urbaine de Dunkerque depuis 2019, parrainée par l'Observatoire Régional de la Commande Publique (ORCP), regroupant acteurs relais et professionnels de la commande publique en collectivité.

- Une ambition commune de partager les problématiques et les pratiques professionnelles engendrées par une démarche d'achats responsables,
- Des enjeux de montée en compétence collective et de transmission élargie à l'échelle de la région Hauts-de-France
- Des réunions de réseau et des événements ouverts à tous
- Une logique d'intégration dans les réseaux nationaux pour renforcer les synergies



Le café



2.

Contexte

Les transports : secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre (GES) en France ([Insee](#))

- Objectifs de la Stratégie nationale bas carbone 2 (2020) :
 - Réduction de 28% des émissions de GES du transport d'ici 2030 par rapport à 2015
 - Décarbonation totale en 2050
- Mise en place de la Vignette Crit'Air (2017), reposant sur la norme Euro
 - Classes environnementales selon le niveau de pollution des véhicules
 - Prise en compte des oxydes d'azote (Nox), du monoxyde de carbone (CO), des hydrocarbures (HC) et des particules
 - Tous types de véhicules concernés (2 roues, tricycles et quadricycles à moteur, voitures, véhicules utilitaires légers, poids lourds, autobus et autocars)

Pour tout savoir sur le cadre réglementaire, voir [La Réf](#)





Le café



3.

**Sollicitations &
réponses apportées**

Marché de transports de personnes à mobilité réduite

Demande de l'acheteur : prestation réalisée à 100% à l'aide de véhicules électriques

➤ Les conseils du Guichet vert

- Réaliser un **sourcing** pour connaître la maturité du milieu fournisseur
- Privilégier une clause d'exécution relative aux **modes de transport les moins polluants** et à **l'optimisation des déplacements**
 - Demander des justificatifs (cartes grises) et instaurer des pénalités
 - Préciser s'il existe une zone à faibles émissions (ZFE) sur le territoire puisque cela peut conditionner l'accès à la zone

Attention aux difficultés d'avitaillement pour certains carburants : veiller à ce que les carburants demandés soient disponibles sur le territoire

- Intégrer une clause relative à **l'écoconduite** (+ justificatifs attestant que le personnel responsable de l'exécution du marché a été formé)

3. Sollicitations & réponses apportées

Cas #1 : Transport de personnes

Marché de transports de personnes à mobilité réduite

Clause rédigée par la Ville de Paris:

« Le parc servant à l'exécution des prestations comprend de préférence des véhicules fonctionnant à l'énergie électrique, au gaz de pétrole liquéfié (GPL), au gaz naturel pour véhicules (GNV), à l'hydrogène ou encore des véhicules hybrides (mixtes électriques et essence) conformes aux normes en vigueur.

Les véhicules relèvent de la vignette Crit'Air1.

Dans le cas de recours à une prestation externe de livraison ou à la location de véhicules pour l'exécution des prestations objet du présent marché, le titulaire s'engage à ce que les véhicules utilisés respectent les prescriptions décrites ci-dessus.

Le titulaire communique au pouvoir adjudicateur à la date anniversaire de début d'exécution du marché et à tout moment sur simple demande, **les justificatifs relatifs aux modes de déplacement utilisés** (cartes grises des véhicules avec mention de la catégorie Crit'Air, abonnement, titre de transport...). **Des contrôles pourront être opérés notamment lors de la présence de véhicules ou de personnes sur l'un des sites d'exécution de la prestation objet du présent marché.** »

3. Sollicitations & réponses apportées

Cas #1 : Transport de personnes

Marché de transports de personnes à mobilité réduite

Pour aller plus loin :

Article L1431-3 du code des transports :

« Toute personne qui commercialise ou organise une prestation de transport de personnes, de marchandises ou de déménagement doit fournir au bénéficiaire de la prestation une information relative à la quantité de gaz à effet de serre émise par le ou les modes de transport utilisés pour réaliser cette prestation. »

Principes de calcul, communs à tous les modes de transport, fixé par voie réglementaire (art. D. 1431-1 à D. 1431-23 du code des transport)

Prise en compte des GES liés au fonctionnement et à la production des sources d'énergie [Source](#)

- Intégrer une clause avec **obligation d'information quant aux émissions de gaz à effet de serre *a posteriori*** assortie de l'adoption d'un **plan de progrès**

Marché de distribution de supports de communication

➤ Les conseils du Guichet vert :

- Intégrer une clause d'exécution relative aux **modes de transport les moins polluants** et à **l'optimisation des déplacements**
 - Demander des justificatifs (cartes grises) et instaurer des pénalités
 - Préciser s'il existe une ZFE sur le territoire puisque cela peut conditionner l'accès à la zone
- Intégrer une clause **d'information quant aux émissions de GES** (art. L1431-3 du code des transports)
- Intégrer une clause relative à **l'écoconduite** dans le cadre du recours à des véhicules motorisés
- Inciter à la livraison par **véhicules à propulsion humaine** pour la livraison sur de courtes distances

Clause rédigée par le Ministère de l'Intérieur

« Pour des livraisons de colis sur de courtes distances en milieu urbain, [le titulaire] doit favoriser l'utilisation de vélos cargos, triporteurs ou tout autre mode de transport faiblement polluant ou émetteur de gaz à effet de serre. »

- Attention aux clauses « dernier kilomètre » : difficulté à livrer en vélo si les points de livraison sont éloignés des sites de stockage

3. Sollicitations & réponses apportées

Cas #2 : Distribution de supports de communication

Marché de distribution de supports de communication

3. Sollicitations & réponses apportées

- Retour d'expérience de Grand Paris Grand Est

Cas #2 : Distribution de supports de communication

Marché d'achat et livraison de fournitures de bureau

Demande de l'acheteur : Comment mesurer l'impact CO2 lors d'un appel d'offres de fournitures de bureau avec des livraisons multiples ?

- Dispositions de la loi TECV du 17/08/2015 : objectif de réduction de 40% les émissions de gaz à effet de serre en 2030
- Dispositions de la loi Climat et résilience du 22/08/2021 : concerne les achats de fournitures
- Loi LOM du 24/12/2019 : utilisation des véhicules électriques

Les conseils du guichet vert :

- Bien distinguer le cas d'achat de fourniture et le cas d'une prestation de livraison
- Mentionner la rationalisation des déplacements : recours à une mobilité douce
- S'inspirer du label objectif CO2 applicable aux transports routiers et de voyageurs

3. Sollicitations & réponses apportées

Cas #3 : Fourniture du bureau

**3.
Sollicitations &
réponses
apportées**

Questions/réponses



Le café



4.

Evénements à venir

AGENDA

4. Événements à venir



06/06/2023 : **Atelier régional du réseau APuRe**



30/03/2023 : **Green business forum** à Liévin

- Atelier Achat public durable : Vers une massification de l'achat public durable ? Évolutions réglementaires et opportunités pour les entreprises
- Ateliers énergies renouvelables : « Les ENR au service de la transition énergétique des entreprises et des territoires » et « Le dispositif d'accompagnement des territoires sur les EnR électriques »



23/03/2023 : **Atelier achats responsables**

- Indice de réparabilité - Commissariat général au développement durable
- Economie de la fonctionnalité et de la coopération - Terre EFC



Le café



Merci pour votre présence!

Donnez nous votre avis : <https://gipmaximilien.limesurvey.net/347787>

Anaëlle MAZIN
anaelle.mazin@maximilien.fr

Emilie GROSSMAN
e.grossmann@cd2e.com